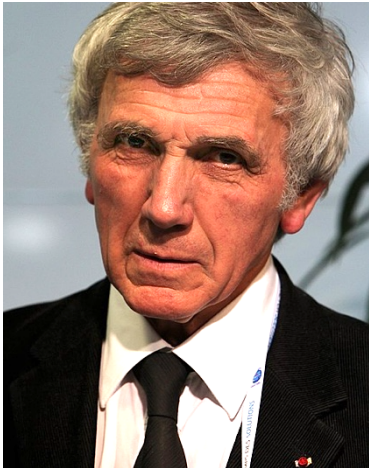


GENTILINI Marc (né en 1929)

Président de la SPE de 1994 à 1998



Né à Compiègne le 31 janvier 1929, il fit ses études secondaires au Collège des Jésuites de Reims où il débuta également sa médecine, qu'il poursuivit ultérieurement par l'externat et l'internat des Hôpitaux de Paris, en médecine interne, en assurant parallèlement un assistantat en parasitologie (M. Galliard et L. Brumpt).

Il effectua son service national en Algérie (Hamada du Guir), au Soudan Français (Mali) à Gao et au Sénégal à Thiès.

Chef de clinique assistant des Hôpitaux de Paris, il fut nommé à l'agrégation en 1966 et, la même année, élu membre de la Société de pathologie exotique.

À l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, il occupa successivement les emplois de professeur de parasitologie, de santé publique et de clinique des maladies infectieuses et tropicales au Pavillon Laveran.

L'ensemble de ces trois disciplines constitua une entité aux activités cliniques et biologiques complémentaires, conforté par la première unité de parasitologie de l'Inserm 313 à Paris sur le « paludisme et le sida en Afrique ».

C'est du Pavillon Laveran de la Pitié-Salpêtrière que partit le ganglion dans lequel Luc MONTAGNIER et ses collaborateurs purent identifier le virus du sida.

Élu Président de la Société de pathologie exotique, c'est au cours de son mandat qu'une cérémonie solennelle eut lieu à l'Académie de Médecine, en présence du Président de la République, en 1995, au cours de laquelle furent décernées trois médailles d'or au Médecin général LAPEYSSONNIE, à l'Inspecteur général Jean MOUCHET (de l'ORSTOM-IRD) et à Sœur Emmanuelle pour son œuvre au service des plus pauvres.

Marc GENTILINI, à la fin de son consultanat des hôpitaux, fut élu Président de la Croix Rouge Française et exerça cette fonction pendant sept ans et demi, de juin 1997 à décembre 2004. Au cours de ses deux mandats, il créa et développa la direction des opérations internationales et, en liaison avec l'Organisation PanAfricaine de Lutte contre le Sida (OPALS), créée dès 1988, il mit en place, dans une dizaine d'États africains, les premiers centres de traitement ambulatoire des malades du sida en Afrique.

Président de l'Académie de médecine en 2008, membre du Conseil économique et social (2002 à 2013) où il rédigea un avis en 2006 sur la « coopération sanitaire française dans les pays en voie de développement ».

Il est membre de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), Président de l'Académie de l'eau (2002- et a été l'un des dix membres du premier collège de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE).